



LA DÉCADE

LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

mars 2019

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

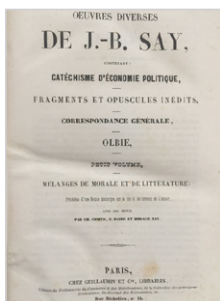
« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

mars 2019

L'importance de se construire un jugement juste



Alors que le « grand débat national » et certaines manifestations sont l'occasion d'affirmation d'opinions diverses et variées, Say nous rappelle l'importance de se construire un jugement juste. Voyez à ce sujet nos 10/10 et 0/10 du mois...

« Un préjugé ne fausse pas le jugement sur un seul objet, mais sur tous. Si malgré le témoignage de ses sens j'enseigne à un enfant qu'un lapin est aussi grand qu'un mouton, et que par tous les moyens que me fournit l'habitude de l'obéissance, l'ascendant de l'âge, de l'instruction, de la force, des menaces même, je parviens à

le lui faire croire, son jugement est faussé, non seulement par rapport à la taille des moutons et des lapins, mais sur tout le reste. Il ne peut plus s'en rapporter au témoignage de ses sens, à son jugement. Rien ne lui paraît plus ni prouvé, ni vrai en soi-même ; son esprit est devenu plus timide, plus porté à admettre des faussetés.

Le jugement, comme toutes les autres facultés, se perfectionne par l'exercice. Veut-on l'avoir bon ? Il faut s'habituer à juger par soi-même. Le jugement gagne même lorsqu'il se trompe, comme un enfant apprend l'équilibre, même s'il le perd. Voulez-vous rendre un enfant

judicieux ? Laisse- le juger ; ne lui donnez pas des jugements tout faits. Les peuples deviennent judicieux par des procédés analogues. »

Mélanges de morale. Petit volume. 1817. In œuvres diverses.
(déjà reproduit dans la *Décade* de novembre 2017)

Analyse économique

mars 2019

La mondialisation, une histoire très ancienne

Coupable idéal de tous les maux de nos économies occidentales, la mondialisation a mauvaise presse. Aux yeux de certains, elle résume tout ce qui ne va pas depuis une trentaine d'années. Notamment la perte de substance industrielle générant des pertes d'emplois, indéniable dans un pays comme la France mais absente de pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse ou les pays scandinaves. Mais cette forte internationalisation de l'activité économique est-elle purement contemporaine ? Loin s'en faut. On connaît généralement bien la mondialisation de la fin du XIX^e siècle, celle que Keynes décrivait en parlant d'un habitant de Londres, pouvant commander de son lit par téléphone tous les biens de la planète et attendre leur rapide livraison, et pouvant investir dans des actifs d'un peu partout dans le monde.

En réalité, la mondialisation est un processus bien plus ancien. L'absence de mesures rend la quantification des échanges compliquée mais les développements récents de l'histoire économique montrent bien l'existence d'un système économique globalisé à l'échelle des continents africain, asiatique et européen bien avant le XIX^e siècle. Dans *Le Chapeau de Vermeer*, l'historien Timothy Brook part de détails de tableaux de Vermeer pour évoquer l'ampleur des échanges économiques et culturels au XVII^e siècle. C'est notamment le cas de la porcelaine, produit d'exportation chinoise par excellence dans la mesure où les Européens ne maîtriseront ses processus de production qu'à partir du siècle suivant. Si les pièces les plus anciennes arborent des motifs traditionnels chinois, ceux-ci ont rapidement été adaptés au goût européen, voire réalisés sur commande. Quelle différence avec un iPhone, « designed in California, assembled in China » ? Nous ne pouvons qu'inciter nos lecteurs à se rendre au musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis dans le Morbihan pour le constater de visu. Comme on produit d'abord pour soi-même, la mondialisation n'est que le reflet du développement d'un certain nombre de grands pays, à commencer par la Chine. Ce qui perturbe, c'est l'avantage concurrentiel que ceux-ci peuvent développer grâce à leur taille, et à la légèreté de leurs réglementations sociales et environnementales notamment. Pourtant certaines grandes nations industrielles, comme le Japon et l'Allemagne ont maintenu leurs industries malgré cette concurrence nouvelle, qui n'est une fatalité que si l'on ne s'y adapte pas.

Si l'on remonte encore dans le temps, on se rend compte que les échanges commerciaux sur longue distance sont très anciens et d'une ampleur qui a pu avoir des conséquences macroéconomiques sensibles. Dans sa synthèse sur l'histoire économique globale, Philippe Norel montre que si les Européens sont allés chercher des métaux précieux au loin c'est qu'ils en manquaient au XV^e siècle, du fait de siècles de déficit commercial récurrent. La fortune de Gênes et de Venise s'est faite sur l'importation par l'Europe des produits asiatiques (« encens et parfums d'Arabie, textiles et épices de l'Asie du Sud, épices de l'Asie du Sud-Est, ou encore soie, laque et porcelaines de Chine »). Le problème de l'Europe étant à l'époque l'absence d'exportations pour compenser ces importations. Une étude citée par Norel estime que 40% du métal argent arrivé

d'Amérique entre 1550 et 1800 en Europe est reparti en Chine. L'écart de valorisation entre l'Argent et l'Or entre les deux zones, les Chinois préférant le premier, permettait par ailleurs des arbitrages fructueux !

Ces exemples portent sur les relations commerciales entre l'Europe et le reste du monde mais l'accélération de la croissance en Occident à partir de la fin du XVIII^e siècle a eu tendance à occulter le fait que la majorité des échanges commerciaux avaient lieu auparavant entre les autres régions du monde, essentiellement en Asie. Philippe Norel mentionne les témoignages ébahis des premiers Européens à découvrir les comptoirs de l'Asie du Sud-Est. Rompre avec un point de vue centré sur l'Europe montre bien que le commerce international est une réalité bien plus ancienne que les dernières décennies et donc quelque chose de plus profond que la simple conséquence de l'invention du container ! La question n'est donc pas de revenir ou non sur la mondialisation, car si l'on sort de ce processus, le monde continuera sans doute de se mondialiser sans nous, pour une plus grande prospérité. Reste que l'histoire a aussi montré que l'interdépendance commerciale ne constitue pas une garantie de paix, mais cela est une autre histoire...

Reçu 10/10

mars 2019

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

La lettre Vernimmen, Pascal Quiry et Yann Le Fur

Pierre Vernimmen, disparu à 50 ans en 1996, fut professeur de finances à HEC -dont il était diplômé- et banquier d'affaires. Ses cours et son manuel « Finance d'entreprise » ont formé des générations d'étudiants à la compréhension et à la résolution des problèmes financiers des entreprises. L'économie et la micro-économie ne se réduisent pas à la finance, mais comme l'a dit Pierre Mendes-France, « tous les problèmes ne sont pas financiers, mais tous le deviennent à un moment où à un autre ».

Pascal Quiry et Yann Le Fur, deux de ses anciens élèves, à leur tour enseignants et professionnels de la matière se sont donné pour mission d'assurer les éditions du manuel de leur maître qu'ils mettent à jour et enrichissent tous les ans. Parallèlement au développement du site Vernimmen.net qui offre de multiples services et informations aux étudiants, enseignants, professionnels et curieux, ils publient mensuellement la Lettre Vernimmen.

Pour sa réponse à Mediapart, le numéro 165 de février est un chef d'œuvre. En quinze points précis et simples, les auteurs réduisent à néant les affirmations de Mediapart concernant la rentabilité des banques françaises, les « licenciements » chez Carrefour, les « rentes » des grands groupes, la croissance de leurs profits, les politiques de dividendes, etc. Selon un schéma classique et attendu, méconnaissances et idées fausses chez Mediapart viennent confirmer les préjugés sur les entreprises dans une vision post-marxiste caricaturale.

Et ce qui est piquant ensuite, c'est le travail d'analyse financière des auteurs sur Mediapart qui est une entreprise, elle aussi ! Une entreprise du secteur des médias, pourtant en souffrance, qui réalise un taux de profit avant impôts de 19%, qui assure à ses employés un revenu moyen plus de deux fois supérieur au salaire médian français (61 800 euros, pas mal ! mais stable), et qui rachète ses propres actions avec le cash qu'elle accumule grâce à sa forte rentabilité au lieu de l'investir... Bref, une entreprise florissante qui condamne sans fondement chez les autres ce qu'elle fait elle-même en réalité !

L'occasion pour les lecteurs de la « Lettre » de bien comprendre les mécanismes de rentabilité et de croissance des entreprises et le rôle des dividendes. Et de se départir des idées fausses en large circulation en se donnant les moyens d'exercer leur propre jugement avec raison plutôt que de se soumettre à l'idéologie.

Rappelons que, comme pour la « Décade », l'abonnement à la Lettre Vernimmen (65 000 abonnés) est gratuit.

Collé 0/10



mars 2019

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Mediapart et sa journaliste Martine Orange

La Lettre Vernimmen a l'élégance de publier l'intégralité de l'article de Mediapart qui s'appuyait sur l'analyse que ses auteurs réalisent tous les ans sur les groupes du CAC40 pour répandre ses idées fausses et ses erreurs factuelles. Dans ces conditions, comment interpréter le silence de Mediapart sur la réponse de la « Lettre » ?

Un silence d'autant plus surprenant qu'en tant que média indépendant Mediapart s'est certainement fixé comme mission de proposer une information fiable et vraie ?

Rappelons pourtant les termes d'un jugement du tribunal correctionnel de Paris dans un cas récent de diffamation :

« La reconnaissance de l'intérêt général de l'information implique que les prévenus (les journalistes mis en cause) justifient de l'existence d'une base factuelle suffisante de nature à établir sinon la vérité, du moins la vraisemblance des faits allégués ».

L'information et l'éducation économiques, comme tous les autres domaines traités par les médias, mériteraient de se voir appliquer cette exigence.

Parole d'entrepreneur

mars 2019

François Guillon – Président de Bières de Montmorillon



À la suite d'une formation en école de commerce, François se forge une expérience dans le conseil aux entreprises à Paris. Par la suite, il quitte la région parisienne en 2015 pour s'attaquer au projet gastronomique qui lui tient à cœur, faire revivre la fierté de son terroir natal, les Bières de Montmorillon.

L'entreprise est simple, proposer un produit de qualité, artisanal et biologique proposé au-delà des frontières de la Vienne, notamment à Paris. Depuis 2017, François a agrandi son équipe en raison du succès que connaît son produit, car ce ne sont pas moins de 10 000 bouteilles qui sont produites tous les mois.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

L'entrepreneuriat a toujours été pour moi synonyme d'aventure. À l'instar des grands navigateurs qui se sont lancés dans l'inconnu avec pour seule arme leurs convictions, j'ai voulu, à mon humble mesure, me frotter à cet inconnu. La recherche de cette dose d'adrénaline a sans aucun doute été ma première motivation. Après 4 ans d'expérience dans le conseil, je brûlais de prendre mes propres décisions et d'insuffler à une entreprise mes propres choix avec une vision globale que seul un dirigeant peut avoir.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Dans une petite structure comme la mienne, chacun apporte sa pierre à l'édifice avec une motivation exacerbée par l'effet direct de ses actions sur le devenir de la société. Chacun, jusqu'au stagiaire, peut constater que son travail influe instantanément sur l'activité de l'entreprise, ce qui est très valorisant.

Par ailleurs, contrairement à un emploi dans une grande société, mes salariés ont pris une dose de risque. Ils acceptent de travailler corps et âme pour une jeune structure dont la stabilité financière peut être mise à mal du jour au lendemain par litige avec un client ou un fournisseur défectueux.

À ce titre, on peut dire que tous sont acteurs de ma société comme s'il s'agissait de leur propre entreprise.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur est la différence entre le produit ou le service obtenu de ses fournisseurs et le produit ou service délivré à ses clients par l'entreprise.

Dans mon cas, c'est assez évident, je transforme des matières premières en bières.

Dans notre société actuelle, où la valeur ajoutée se limite bien souvent à un joli packaging, je mets un point d'honneur à faire en sorte que la qualité de mes produits ne soit pas qu'un effet marketing.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

- L'aide à la décentralisation : en entreprenant en dehors des grandes agglomérations, de nombreuses contraintes viennent se mettre en travers du chemin de l'entrepreneur : recrutement d'employés qualifiés, connexion internet, relation avec l'administration, logistique ;
 - L'État pourrait pallier ces difficultés ce qui permettrait la création d'entreprises dans des secteurs géographiques sinistrés économiquement ;
 - L'harmonisation des règles Européennes : dans un secteur tel que l'agroalimentaire, la notion de règles européennes est primordiale. Mais encore faut-il que tous jouent avec les mêmes règles ! Que ce soit en termes d'hygiène, de certification bio, d'utilisation de certains produits, de taxes, de charges... l'entrepreneur français se retrouve toujours lésé. C'est le rôle de l'État de protéger ses entrepreneurs ;
 - La simplification des processus administratifs.
-
-